



Taxonomie, le sens au-delà des polémiques

PAROLES D'EXPERT

Carmen Munoz Dormoy
Présidente de Planet A

Après avoir chuté en 2020, les émissions mondiales de CO₂ ont rebondi à des niveaux proches de ceux d'avant la pandémie, soit environ 36,4 milliards de tonnes. Pour avoir une chance de limiter

le réchauffement de la planète à 1,5°C, les chercheurs du Global Carbon Project estiment que le « budget carbone » restant s'est réduit à 420 milliards de tonnes, soit l'équivalent de 11 ans aux niveaux d'émissions de 2021. Si le développement des énergies renouvelables, hydraulique, éolienne et photovoltaïque, est indispensable pour respecter les ambitions de l'accord de Paris, l'urgence est la sortie des énergies fossiles : charbon, pétrole et gaz fossile. Pour cela il faut investir massivement dans les économies d'énergie et dans la production d'énergie verte.

Dans ce contexte, l'inclusion du nucléaire dans la taxonomie européenne est une très bonne nouvelle. La taxonomie permet de reconnaître les investissements dans la production d'électricité nucléaire comme « verts », ce qui sera indispensable pour attirer des investisseurs qui auront de plus en plus d'exigences pour « verdier » leurs bilans.

L'inclusion du nucléaire dans la taxonomie européenne est une très bonne nouvelle

L'inclusion des centrales au gaz fossile est beaucoup plus discutable car, si le nucléaire n'émet presque pas des gaz à effet de serre pour produire de l'électricité (6gCO₂/kWh en France), une centrale à gaz fossile émet en moyenne 429 gCO₂/kWh. La commission exige ainsi que les nouvelles centrales à gaz respectent un seuil d'émissions de 270 gCO₂/kWh avant 2035 et de 100 hCO₂/

kWh par la suite, ce qui nécessitera des développements technologiques significatifs. À partir de 2035, il faudra que les nouvelles centrales à gaz européennes puissent fonctionner à 100 % avec un combustible bas carbone. La taxonomie reconnaît que les pays membres ont besoin de moyens de production de base et pilotables pour assurer la fourniture d'électricité et compenser l'intermittence des productions éolienne et photovoltaïque. Certains pays comme la France prévoient de s'appuyer sur les énergies renouvelables et le nucléaire pour décarboner leur économie. D'autres pays comme l'Allemagne ont fait le choix d'abandonner le nucléaire et n'ont pas d'autre alternative que de faire appel au gaz pour sécuriser leur alimentation électrique et sortir du charbon. La taxonomie a fait l'objet de nombreux débats et négociations et l'acte délégué doit encore être transmis au Conseil de l'Union Européenne et au Parlement avant une adoption définitive en juin pour une entrée en vigueur en 2023. ■